

DEPARTEMENT
Meurthe et Moselle

ARRONDISSEMENT

Nancy

CANTON
Malzéville

Nombre
de conseillers en exercice 10
de présents 6
de votants 8

OBJET
Dispositif Actes :
Finances Locales

N°2024-2

Compte de Gestion 2023

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 4 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de DOMMARTIN SOUS AMANCE étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Dominique MATHEY, Maire.

Etaient présents : Dominique MATHEY ; Guy FURDIN ; Arnaud MELINE ; Olivier KUBLER ; Paulette CLEMENT, Philippe PIERRAT

Étaient absents et excusés : David RICHARD, Fabrice WIEGERT.

Pouvoirs : David RICHARD à Paulette CLEMENT, Fabrice WIEGERT à Dominique MATHEY.

Convocation établie le 21/03/2024

Délibération affichée le
08/04/2024

Et transmise en Préfecture
de Meurthe-et-Moselle
08/04/2024

Il a été procédé, conformément à l'article 29 du code d'administration communale, à l'élection d'une secrétaire prise au sein du conseil. Paulette CLEMENT ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le Maire fait part au conseil des résultats du compte de gestion du Trésorier-Payeur Général, qui sont identiques au Compte Administratif 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **ACCEPTE** le compte de gestion du Trésorier-Payeur Général pour l'exercice 2023, qui n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

- **AUTORISE** le Maire à le viser et à le certifier conforme.

Pour extrait conforme,
A Dommartin-sous-Amance, le 4 avril 2024
Le Maire, Dominique MATHEY

